

Avis au public

Par la présente, il est porté à la connaissance du public que les rôles sur la répartition du droit de chasse de l'année 2022/2023 ainsi que les comptes de l'année 2021/2022 des lots suivants peuvent être consultés sur rendez-vous à partir du 13.03.2023 jusqu'au 27.03.2023 inclus sur rendez-vous à l'adresse du secrétaire-trésorier :

Steffes Tim
10, Schrondweilerstrooss
L-9186 Stegen
Tél : 83 73 02 – 22 (bureau)
timsteffes@pt.lu

Lot	Syndicat	Communes concernées
232	Eppeldorf – Bigelbach	Beaufort; Reisdorf; Vallée de l'Ernz
247	Stegen	Bettendorf; Diekirch; Vallée de l'Ernz
248	Folkendange	Bettendorf; Vallée de l'Ernz
249	Eppeldorf	Bettendorf; Vallée de l'Ernz
250	Eppeldorf – Beaufort	Beaufort; Vallée de l'Ernz
276	Ermsdorf – Brücherheck	Vallée de l'Ernz
277	Medernach – Foschent	Vallée de l'Ernz
301	Medernach - Fermes	Larochette; Vallée de l'Ernz; Waldbillig

Le secrétaire-trésorier
Tim Steffes